

Stratégie européenne en faveur de la biodiversité à Horizon 2030

Objectifs

Cette stratégie vise à mettre la biodiversité en Europe sur la voie de la restauration d'ici à 2030, au bénéfice des populations, du climat et de la planète.

Dans le contexte de l'après-COVID-19, elle entend renforcer la résilience de nos sociétés face aux menaces futures telles que:

- les conséquences du changement climatique;
- les incendies de forêts;
- l'insécurité alimentaire;
- les épidémies, notamment en protégeant la faune sauvage et en luttant contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

Stratégie européenne en faveur de la biodiversité à Horizon 2030

Actions

La stratégie contient des engagements et des actions spécifiques à mettre en œuvre d'ici 2030 :

- Établir, à l'échelle de l'UE, un vaste réseau de zones protégées, sur terre et en mer (30% d'aires protégées sur terre et mer, 10% sous protection stricte);
- Lancer un plan européen de restauration de la nature;
- Mettre en place des mesures pour permettre les changements nécessaires à la transformation;
- Introduire des mesures pour relever le défi de la biodiversité à l'échelle mondiale.